



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 24/03/2026

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM Olivier PITCHOU TCHAMAKO - Jacques RIVALS - Jean-Marc STERNE - Ariana VALVIDIA.

Excusés : MM. Christophe MPAGA - Meissa NGOM - Jerry TOUSSAINT.

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements. Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Match N° 53405401 ENFANTS PASSY / RACING CLUB 18.2 D3.A du 15/03/26

Courriel des ENFANTS PASSY du 16/03/26 signalant une anomalie à la clôture de la FMI et confirmant le score de 4/2 en faveur des ENFANTS PASSY.

Lecture du rapport de l'arbitre confirmant le score de 4/2 pour les Enfants Passy.

La commission entérine le score de 4/2 en faveur des Enfants Passy et demande aux deux clubs de transmettre la composition de leur équipe pour le mardi 24/03/26 à 12H.

La commission prend note de la composition de l'équipe 2 du Racing Club 18 :

1- 2547094714 BANTSIMBA MALOU Levy Yann
2- 2546338346 BELABASSI Karim
3- 2543874469 GUIMPIED Louis
4- 2546813339 CASSAMAJOR Frantz
5- 9603249524 SAMASSI Meite
6- 9605020502 NJI Mohamed
7- 2543571482 AKE Dylan

8- 2546615171 NELSON Ackeem
9- 2546329446 SUMBU MVULA Chaddrack
10- 9605581234 LOUIS JEAN Junior
11- 9604708093 MOUBARKI Adam
12- 9604796279 BARRY Amadou
13- 2545973829 DA VEIGA Wilson
2544533458 Entraîneur BARA Yanis

et réitère sa demande aux Enfants Passy afin qu'il transmette la composition de leur équipe pour le mardi 31 mars 2026 à 12H, délai de rigueur, sous peine de sanction.

C D M

Match N° 53407793 CASTANHEIRA / CASA GALICIA CDM D1 du 22/03/26.

Match reporté au motif fermeture du stade Biancotto par la CRTIS.

La commission fixe la rencontre au 29/03/26

Rappel hebdomadaire depuis le 14/10/25, à l'attention de tous les clubs qui obtiennent les AOT tardivement qu'ils doivent les communiquer au district avant vendredi 14H sous peine de match perdu par forfait. Il en sera de même pour les clubs qui refuseraient les AOT accordées par le BRES. Les matches concernés seront déprogrammés.

De plus, il est rappelé aux clubs qu'un courriel de la DJS n'est pas un AOT. Ces derniers doivent vérifier que les possibilités de réservations sont bien effectives. Seule, l'AOT sera pris en compte.

JEUNES

U 14

Match 53409003 PARIS 13 ATLETICO 4 / PARIS XIII ES 2 D3.A du 14/03/26

Courriel de PARIS 13 ATLETICO du 16/03/26 signalant un bug de la FMI et confirmant le score de 0/3 en faveur ES PARIS XIII.2. La commission demande un rapport à l'arbitre via la CDA et aux deux clubs de transmettre pour le mardi 24/03/26 à 12H la composition de leur équipe respective.

La commission prend note des compositions ci-dessous :

Composition de l'équipe de PARIS 13 ATLETICO

1-9602398437Solal BEAUVAIS
2- 9602921062 Mohamed SQUARE DIALLO
3-2548538425 Badis AMIROUCHE
4- 9603753979Zakaria DIANE
5- 9605146510Christian TAMEGNI
6- 9604514338 Elias MARCUS
7- 9604555561 Daouda DIALLO

8- 9603421629 Adam DELLECI
9- 9603159627 Palchen TASHI
10- 9603080762Nael KHOUALED
11- 9602825714Ilyes BEN SAHRA
12- 9603547944 Yacine MBEDEY
13- 9602873640 Hugo LE TRAN
14- 9605389259Moustapha SACKO

Courriel l'équipe PARIS 13 ES confirmant le score et joignant la Composition de son équipe :

1-OHNONA Isaac
2-OZENNE Vincent
3-MEN Liron
4-DANFAKHA Marakary
5-ZEBBOUDJ Wail
6-BOUZEKRI Yanis (c)
7-BELISE Seiji

8-EL KALACH Mohamed Aziz
9-MENDY Isaac
10-CISSE Sandy Weill
11-SISSAKO Boubakar
12-AYARI Badis
13-CAMARA Ousmane Siby
14-RANDRIAMAMPIANINA Mamgala

et entérine le score de 0/3 en faveur de l'équipe 2 de Paris XIII ES.

U 18

Match N° 53406026 PITRAY OLIER 3 / PARIS SC 2 D3.B du 12/04/26

Courriel de PARIS SC du 17/03/26 déclarant forfait.

La commission entérine le forfait avisé (1^{er} forfait) de l'équipe 2 de Paris Sport Culture dans ses trois dernières journées de championnat et lui inflige une amende de 120 € (Cf annexe financière)

Courriel de PARIS SC du 24/03/26 contestant l'application de l'amende.

La commission précise que cette poule ne comporte plus que huit équipes suite aux différents « forfait général ». En conséquence, la journée de championnat du 12/04/26 pour l'équipe 2 de Paris Sport Culture est l'avant-dernière de la saison 26/27. L'exception prévue à l'article 23.2 du RSG75 s'applique car l'équipe 2 de Paris Sport Culture se retrouve

dans les trois dernières journées de championnat depuis le 22 mars 2024. Le calcul est le même pour déterminer les cinq dernières journées de championnat d'une équipe et limiter la participation des joueurs ayant évolué avec une des équipes supérieures selon l'article 7.10 du RSG75.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pt – 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1^{er} appel

Match N° 53405404 ANTILLAIS PARIS 19 / ESP PARIS 19. 2 seniors D3.A du 22/03/26

Match N° 53409100 JAM /AF PARIS 18 U14 D3.B du 21/03/26

Match N° 53408144 ANTILLAIS PARIS 19 / BON CONSEIL U15 D2.B du 21/03/26

Match N° 53408147 RC PARIS 18 / SALESIENNE U15 D2.B du 21/03/26

2^{ème} et dernier appel

Match N° 53407697 AF PARIS 18 / PARIS 13 ATLETICO 5 U16 D3.C du 15/03/26

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)

Pari Est Solitaire (PV du 03/02/26)

SENIORS D4

Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)

Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)

Olympique Paris 15 (PV du 16/09/25)

Paris Est Solitaire 2 (PV du 07/10/25)

Petits Anges 2 (PV du 14/10/25)

Paris XV futsal (PV du 03/03/26)

SENIORS FEMININES D1

Paris Est Solitaire (PV du 03/02/26)

ANCIENS D1

Espérance Paris 19 2 (PV du 03/02/26) déclassement

ANCIENS D2

Homenetmen (PV du 02/09/25)

JS Paris 10 (PV du 16/09/25)

Paris XVII Pouchet (PV du 12/11/25)

PARIS SUISSE US 2 (PV du 25/11/25)

U18 D3

Ménilmontant FC 1871 (PV du 23/09/25)

ES Paris (PV du 23/09/25)

Viking Paris (PV du 07/10/25)

Es Parisienne 2 (PV du 06/01/26)

Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

Rappel depuis le PV du 10/02/26 : Au vu du nombre de forfait général, la commission bloquera pour la saison 2026/2027 le pyramidage des divisions dans chaque catégorie et le nombre d'équipes en dernière division de district. Les engagements des équipes des clubs ci-dessus ayant déclaré « forfait général » seront pris en considération selon les places restantes quel que soit la date de l'engagement.

U16 D2

CFFP (PV du 09/12/25) déclassement

U16 D3

Viking Paris (PV du 07/10/25)

Es Parisienne 2 (PV du 16/12/25) déclassement

Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

Championnet 2 (PV du 17/03/26)

U15 D1

Paris Est Solitaire (PV du 02/09/25)

U15 D2

Es Parisienne (PV du 16/12/25) déclassement

U14 D2

AS Paris (PV du 17/02/26)

U14 D4

Minis & Maxis (PV du 16/09/25)

Viking Paris (PV du 07/10/25)

Junior Académie Paris (PV du 14/10/25)

Racing Club 18 (PV du 14/10/25)

ESC XV (PV du 14/10/25)

CFFP 2 (PV du 25/11/25)

AF Paris 18 2 (PV du 02/12/25)

Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)

ES Parisienne 2 (PV du 06/01/26)

ES Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

Petits Anges 3 (PV du 17/02/26)

PREVISIONS DES TIRAGES & FINALISTES DES COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL

La CDA désignera un trio arbitral sur toutes les rencontres à venir, sauf pour les matches entre deux équipes d'un même club où un seul arbitre sera désigné.

Coupe 75 SENIORS

Finalistes : Salésienne de Paris – Paris 13 Atlético 2

Coupe CDM

Finalistes : Castanheira Paris - Serbie AS

Coupe U20

Finalistes : P.U.C – Paris 13 Atlético

Coupe U16

Finalistes : Paris 13 Atlético – P.U.C.

Coupe U17

Finalistes : Paris 15 AC - Salésienne de Paris

Coupe U14

1/2 de finale le 18/04/26 – tirage effectué le 17/03/26

Coupe séniors Féminines

1/4 de finale le 04/04/26 – tirage effectué le 17/03/26

1/2 de finale le 25/04/26 – tirage le 14/04/26

Coupe SENIORS Amitié

Finalistes : Maccabi Paris Métropole 2 - Enfants Goutte d'Or 2

Coupe Anciens

Finalistes : Maccabi Paris Métropole – Enfants Goutte d'Or

Coupe U18

Finalistes : Salésienne de Paris – l'autre 1/2 de finale le 05/04/26

Coupe U16 amitié

Finalistes : Paris 15 AC 2 – Maccabi Paris Métropole 2

Coupe U15

Finalistes : Paris CA 14 - Paris 13 Atlético

Coupe U14 amitié

Finalistes : Espérance Paris 19 2 – P.U.C 2

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1/2 de finale le 04/04/26 – tirage effectué le 10/03/26

Sous réserves d'éventuelles procédures en cours.